

LA RECHERCHE-ACTION DANS LE CHAMP DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS : UN DISPOSITIF EN TENSION

Marie Loison-Leruste et Anne Petiau

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Sociologies pratiques »

2018/2 N° 37 | pages 81 à 90

ISSN 1295-9278

ISBN 9782724635737

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2018-2-page-81.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La recherche-action dans le champ de la lutte contre les exclusions : un dispositif en tension

Marie LOISON-LERUSTE¹
Anne PETIAU²

Résumé : La recherche-action que nous menons depuis 2016 met en œuvre un dispositif d'analyse participative avec des professionnelles du travail social, de la psychiatrie et du soin médical travaillant auprès de personnes sans-abri. Si chacune a ses propres raisons pour s'engager dans cette démarche, la confrontation de leurs points de vue avec celui des sociologues peut révéler des tensions et nous amène en retour à nous interroger sur les enjeux et les effets de la production du discours sociologique dans un contexte d'interaction.

MOTS CLÉS : SANS-ABRISME, RECHERCHE-ACTION, MARAUDE, CONCURRENCE ASSOCIATIVE, MÉTHODE D'ANALYSE EN GROUPE

Toutes deux sociologues, nous avons été contactées en 2016 par l'association « Espoir³ » qui avait pris connaissance de nos travaux de recherche et de nos coopérations diverses avec d'autres associations du secteur de la lutte contre les exclusions (Loison-Leruste, 2015 ; Petiau et Pourtau, 2014). « Espoir » gère plusieurs structures d'accueil pour les personnes sans domicile⁴ à Paris (accueils de jour, centres d'hébergement) et mène une expérimentation sociale dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion 2015-2020. Ce programme, financé par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, la SNCF, l'Agence régionale de santé et la Mairie de Paris, consiste à mettre en place une « maraude⁵ interdisciplinaire » composée d'un intervenant social et d'une infirmière spécialisée en psychiatrie, pour accompagner des personnes sans-abri vers un hébergement et des soins, somatiques et psychiatriques. Cette équipe mobile s'adresse plus spécifiquement aux personnes qui occupent durablement les gares parisiennes et leurs abords, et qui mettent en difficulté les autres maraudes parce qu'elles n'expriment pas de demande d'aide ou

1. Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 13.

2. Responsable du Centre d'étude et de recherche appliquées.

3. Nom fictif.

4. Une personne est dite sans domicile si elle a recours à un service d'hébergement ou dort dans un lieu non prévu pour l'habitation (espace public par exemple). Dans ce dernier cas seulement, elle est qualifiée de sans-abri. Une personne sans-abri est donc sans domicile mais une personne sans domicile n'est pas obligatoirement sans-abri : seuls 9 % des sans domicile étaient sans-abri en 2012 (Yaouanq et al., 2013).

5. Les maraudes sont des équipes mobiles, pédestres ou véhiculées, d'intervenantes sociales et/ou de bénévoles et/ou de professionnelles du secteur médical ou psychiatrique (infirmières, psychologues) qui sillonnent un territoire donné et vont à la rencontre de personnes sans-abri, pour créer du lien et/ou leur fournir un service (couvertures, nourriture, etc.). Elles constituent l'un des éléments du dispositif de veille sociale et d'accueil d'urgence.

la refusent. Dans les années 2000, des travaux français ont porté sur la prévalence des troubles psychiatriques dans cette population (Laporte et Chauvin, 2010). L'importance nouvellement accordée aux causes à la fois sociales et médicales du sans-abrisme a conduit à l'évolution des modalités de prise en charge et à la promotion du partenariat intersectoriel (Bresson, 2003 ; Petiau, 2018). Dans ce contexte, l'association a souhaité faire appel à des sociologues pour évaluer cette expérimentation qu'elle estime innovante parce qu'elle associe travail social et psychiatrie au sein d'une même maraude et qu'elle incite au « décloisonnement » des pratiques entre spécialistes du travail social, de la psychiatrie et du soin médical.

La recherche-action que nous menons depuis 2016 met en œuvre un dispositif d'analyse avec des professionnelles travaillant dans ces trois secteurs⁶. Elle vise à les faire dialoguer et à permettre une évolution de leurs pratiques vers davantage d'intégration, de coordination et d'articulation, à partir de l'analyse des difficultés qu'elles rencontrent. Nos objectifs en tant que chercheuses consistent non seulement à proposer des grilles de lecture sociologiques, mais aussi à tester nos hypothèses et résultats de recherches, passées ou en cours, en les mettant à l'épreuve des expériences vécues. Ce faisant, notre recherche-action questionne l'utilité de la sociologie car ces professionnelles « de première ligne », en contact direct avec les personnes sans-abri, réagissent à l'écoute du discours sociologique sur leurs actions, non sans objections. Car, de fait, elles ont de bonnes raisons de ne pas « croire » les sociologues (Dubet, 2002) ; le groupe peut rejeter les propositions d'analyse qui n'ont pas de portée opérationnelle. Ou bien, tenir à ses propres représentations face à l'interprétation sociologique. Dans tous les cas, la confrontation des points de vue entre professionnels et sociologues est source d'expression de tensions et amène en retour à s'interroger sur les enjeux et les effets de la production du discours sociologique dans un contexte d'interaction. Ce qui donne l'occasion de saisir, dans cet article, le lien entre les modalités de production des connaissances, la réception du discours sociologique et le changement des pratiques.

Après avoir présenté la commande de l'association, le dispositif méthodologique retenu et les enjeux pour chacune des actrices (1), nous reviendrons sur deux situations du séminaire de recherche-action qui ont donné lieu à deux types d'interactions avec les professionnelles impliquées dans ce dispositif partenarial. Lors de la première, nous leur avons proposé, à partir d'une expérience d'accompagnement qu'elles avaient choisie, d'envisager le secteur de la prise en charge comme étant concurrentiel. Elles n'ont pas adhéré à ce concept. Nous essaierons de comprendre pourquoi (2). Lors de la seconde séance, à partir d'une autre situation, nous leur avons proposé de qualifier le secteur de la prise en charge du sans-abrisme comme étant segmenté et hiérarchisé. Dans ce cas, le séminaire a permis l'instauration d'un dialogue et a conduit à un changement des pratiques des professionnelles (3).

6. Le secteur de la prise en charge des personnes sans domicile étant en majorité composé de femmes, nous utilisons le féminin pour désigner ces professionnel·le·s, à l'instar des travaux sur les caissières (Benquet, 2013).

Une demande de recherche-action au service d'une expérimentation sociale

La commande d'« Espoir » s'inscrit dans un contexte où les associations subissent des injonctions fortes à l'évaluation de leurs activités. En investissant de plus en plus la mission d'intérêt général de maintien de la cohésion sociale, jusqu'alors assurée uniquement par l'État, l'action associative s'est profondément transformée. Sa technicisation et sa professionnalisation permettent d'affirmer aujourd'hui que « les travailleurs associatifs accomplissent des fonctions "publiques" sans pour autant appartenir à la "fonction publique" » (Hély, 2009, p. 3). Cette « métamorphose du monde associatif », particulièrement visible dans le champ social et médico-social, est concomitante à la transformation des modes de financement de ce secteur. Beaucoup d'associations bénéficient de subsides, du fait de leurs missions de service public⁷. Mais la crise et la décentralisation ont fait diminuer la participation de l'État au profit de celles des collectivités locales, qui ne disposent pas de moyens identiques en fonction des territoires. Par ailleurs, les financements par subvention n'ont cessé de diminuer depuis la fin des années 1980, tandis que les appels à projet et la commande publique n'ont au contraire cessé d'augmenter. Les politiques de « nouvelle gestion publique » ont également gagné le secteur, rendant nécessaire l'évaluation et le contrôle *a posteriori*. Cette transformation a des effets sur les attentes d'« Espoir » à notre égard : l'association a besoin d'un discours scientifique pour asseoir sa légitimité auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales. La recherche-action est par là même un moyen de valoriser son expertise en soulignant sa capacité d'innovation. C'est sur celle-ci qu'elle peut s'appuyer pour espérer remporter des appels d'offre, obtenir d'autres financements et donc survivre dans un secteur concurrentiel. L'association « Espoir » a ainsi besoin d'une évaluation pour valoriser le déroulement de son action et ses résultats auprès des financeurs.

De notre côté, la commande répond aussi à des impératifs économiques de financement de la recherche. Elle contribue également à nourrir nos travaux sur l'exclusion sociale et son traitement institutionnel en nous permettant de tester nos hypothèses et d'enrichir nos analyses sociologiques, mais aussi de faciliter les rencontres avec des professionnel-le-s et d'étendre notre réseau de connaissances. Cette expérience s'inscrit par ailleurs à un moment dans notre carrière de sociologues où nous questionnons l'utilité de notre activité. Les rapports que nous produisons sont-ils lus, et par qui ? Les actrices de terrain directement concernées y ont-elles toujours accès et en tirent-elles des connaissances utiles pour leurs pratiques ? La recherche-action est l'occasion de nous placer dans une arène discursive différente et de nous mettre à l'épreuve dans une situation d'interaction, d'observer la réception de nos analyses et, au-delà, de viser une forme de coconstruction de celle-ci.

Nous avons dès lors proposé une méthodologie qualitative associant entretiens semi-directifs et réunions « d'analyse en groupe » (Van Campenhoudt, Franssen et Chaumont, 2005). Cette méthode d'analyse en groupe (MAG) présente l'avantage d'offrir des techniques précises d'animation de groupe favorisant la participation des personnes à la

7. Le secteur social et médico-social est encore très dépendant des financements publics qui contribuent pour 67 % à ses recettes selon Viviane Tchernonog (2012).

production d'analyses et à la recherche de solutions pratiques aux problèmes identifiés au cours de celles-ci. La MAG nous paraît ainsi pouvoir répondre aux ambitions théoriques, démocratiques et pratiques de la recherche-action (Greenwood et Levin, 1998), en contribuant à éclairer les questions que posent le sans-abrisme et sa prise en charge.

Ainsi, au cours de sept réunions, deux groupes de seize professionnelles du territoire concernées par le sans-abrisme⁸ et présentant des profils contrastés (médecins, psychiatres, infirmières, psychologues, intervenantes sociales, travailleuses sociales), ont confronté leurs analyses et points de vue à partir de situations vécues. Concrètement, chacune propose une situation d'accompagnement qui lui semble révélatrice des problèmes de coordination. Chaque journée de réunion est consacrée à l'analyse d'une situation, choisie collectivement. Notre rôle consiste à animer la réunion en favorisant l'expression de points de vue contrastés, au moyen de tours de table organisés. Nous proposons ensuite notre analyse des interprétations des professionnelles en mobilisant des approches théoriques et des concepts sociologiques ainsi que nos connaissances du secteur de la prise en charge, issues de l'enquête par entretiens sur le territoire et de nos recherches précédentes, et nous les soumettons au débat. Un dernier temps de la journée est consacré à la réflexion commune sur les pistes pratiques qui peuvent être tirées de ces analyses. Ces étapes proposent une démarche inductive et collaborative : c'est à partir de la situation choisie par les professionnelles et en fonction des interprétations mobilisées par elles que nous « piochons » dans nos connaissances sociologiques pour proposer des analyses plus générales afin de les mettre immédiatement en débat.

Même si la commande initiale de l'association vise la légitimation de son expertise, elle est intéressée par cette méthode car elle lui permet de s'appuyer sur les séminaires pour constituer un réseau d'interconnaissance entre les actrices de l'intervention sociale, de la psychiatrie et de la médecine hospitalière, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Les professionnelles adhèrent également au dispositif méthodologique car elles y voient, elles aussi, un moyen d'étendre leur réseau. Plus encore, les séminaires sont l'occasion pour elles de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et de valoriser ces dernières. Cependant, pour nous comme pour elles, la rencontre présente le risque de remettre en cause les pratiques et savoirs. Les séances suscitent ainsi des réactions diverses.

Un secteur concurrentiel : un dialogue qui peine à s'instaurer

La situation choisie par les professionnelles dans cette séance est caractéristique d'une de leurs préoccupations récurrentes : la non-demande d'aide des sans-abris. La situation met en scène une personne accueillie depuis un mois dans un service

8. Les professionnels participant au séminaire exercent dans diverses structures : maraudes, Coordination des maraudes, Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), Urgence et insertion, Espace solidarité insertion (ESI), Accueil de jour, Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP), Lit halte soins santé (LHSS), Service d'accueil des urgences (SAU), Permanence d'accès aux soins de santé (PASS), Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), Centre d'hébergement d'urgence (CHU), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), Centre d'hébergement de stabilisation (CHS), Permanence sociale d'accueil (PSA), Conseil local de santé mentale (CLSM).

d'hébergement et de soin. Depuis une vingtaine d'année à la rue, elle est hébergée dans cette structure où elle manifeste ostensiblement sa présence en occupant les espaces communs, mais n'exprime aucun intérêt pour les accompagnements proposés. Au cours des tours de table, les professionnelles proposent des hypothèses qui semblent contradictoires pour expliquer sa conduite : cet homme passif et désocialisé semble en même temps entouré d'un réseau d'acteurs professionnels et de proximité (voisins, amis). Pour comprendre ce paradoxe, nous proposons le concept de « non-recours » (Warin, 2016) et le rapportons à des effets de concurrence dans le secteur, en faisant référence aux résultats de nos recherches précédentes (Hély et Loison-Leruste, 2013) et à la littérature (Damon, 2002). Nous l'avons mentionné, les acteurs institutionnels œuvrant auprès des personnes sans domicile sont en concurrence sur le plan économique pour financer leurs activités. Ils se trouvent également en concurrence sur certains territoires (notamment parisiens) en proposant des dispositifs et services quasi équivalents. En matière de maraude par exemple, l'offre est importante. Aux maraudes bénévoles et humanitaires, qui distribuent de la nourriture ou du café, s'ajoutent les maraudes de veille sociale qui, l'hiver, s'assurent que les sans-abris ne sont pas en danger, les maraudes médicalisées, les Équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) qui se rendent auprès des personnes sans-domicile en souffrance psychique signalées par des intervenants sociaux, les maraudes d'intervention sociale, chargées de créer du lien et d'accompagner les personnes de la rue vers le droit commun. Certes, plusieurs associations ou institutions publiques offrent des prestations en se positionnant sur des expertises spécifiques : maraude à destination des personnes usagères de drogues, à destination des femmes, des jeunes, des personnes en souffrance psychique, etc. Mais certains publics, territoires et créneaux horaires peuvent être particulièrement investis au détriment d'autres, et entraîner des inégalités de traitement. Sur le territoire où travaille la maraude d'« Espoir », la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France recense dix-sept maraudes différentes, sans prétendre être exhaustive. Si, depuis 2009, la Coordination des maraudes a pour mission de soutenir les équipes mobiles et d'aller vers une meilleure complémentarité des interventions dans les différents secteurs parisiens, le contexte reste à ce jour celui d'une faible coordination et d'une profusion d'offres qui sont possiblement intrusives pour les personnes sans-abri. Elle provoque de fait des conduites de rejet manifestes, certaines personnes allant jusqu'à afficher des panneaux du type « ne pas déranger », « ici, pas de demande », voire « chien méchant » dans le but de se protéger des sollicitations trop fréquentes (Mercuel, 2012). Un autre exemple de multiplication des dispositifs institutionnels est celui des instances de concertation entre professionnelles en contact direct avec les personnes sans-abri : on en compte au moins cinq sur le territoire parisien⁹ qui ont pour finalité l'échange sur des situations particulières, jugées problématiques par les intervenantes, et la recherche collective de solutions. De notre point de vue, utiliser le terme de « concurrence » dans ce contexte est donc justifié.

9. Les Commissions techniques de l'urgence (CTU) organisées par le SIAO Urgence ; les « Commissions d'orientation » organisées par le SIAO Insertion ; les réunions de synthèse organisées par la Coordination des maraudes nord ; la cellule de veille sociale de la mairie de Paris ; et enfin, le Conseil local de santé mentale (CLSM) envisagent de créer une instance de concertation sur le thème « Habitat et précarité ».

Cependant, lors du séminaire, les professionnelles ont interrogé ce terme de concurrence. Selon elles, l'existence de dispositifs identiques aux leurs, gérés par d'autres associations ou institutions publiques dans les mêmes lieux et s'adressant à la même population, n'est pas problématique et renvoie plutôt à des formes de coexistence ne remettant pas en cause leurs actions. D'une part, leurs liens avec ces intervenantes, œuvrant sur le même territoire, sont ténus, parfois inexistants, notamment avec les bénévoles les plus éloignées de l'action sociale et ne participant pas à la Coordination des maraudes. Ils ne leur permettent pas de prendre la mesure d'éventuelles redondances d'intervention auprès d'une personne sans-abri qui serait, par exemple, une jeune femme usagère de drogues en souffrance psychique. D'autre part, du fait de leur positionnement, en première ligne, elles ne perçoivent pas les impératifs économiques plaçant les associations en concurrence. Notre analyse ne leur « parle » pas, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas écho à leur expérience et ne leur suggère aucune action pratique à mettre en œuvre. De notre point de vue, la saturation institutionnelle qu'expriment les sans-abris et leur « non-demande » (Warin, 2016) de droits ou de soins, ainsi que la coexistence de tous ces dispositifs institutionnels, sont en partie le résultat de cette course aux financements, obligeant chaque acteur institutionnel à affirmer une expertise particulière. Du point de vue des actrices de terrain, le non-recours s'explique par les caractéristiques individuelles des sans-abris : leurs troubles psychiques ou psychiatriques les amènent à se renfermer sur eux-mêmes. Si le dialogue s'est instauré autour d'autres causes possibles du non-recours, cela n'a pas été le cas pour la « concurrence associative » (Hély et Loison-Leruste, 2013). Le manque de coordination et de partage d'information entre les actrices des différents secteurs d'intervention, qu'elles relèvent et admettent, ne leur paraît pas être en relation avec ces effets de concurrence mais situé à un autre niveau de responsabilité. « Entre l'acteur et le chercheur s'affrontent deux conceptions de l'action, ce qui ne signifie pas que celle de l'acteur soit irrationnelle » (Dubet, 2002, p. 16). Les professionnelles observent leur activité à une certaine échelle qui ne correspond pas à celle que nous adoptons en tant que sociologues. Ce décalage entre nos différents niveaux de perception a induit une forme de tension dans le dialogue autour de l'analyse des situations, qui ne leur a finalement pas permis d'envisager des pistes d'action.

Un secteur segmenté et hiérarchisé : vers une évolution des pratiques

La deuxième situation d'interaction illustre le « critère de vraisemblance » en jeu dans la réception des analyses sociologiques : pour que la recherche remporte l'adhésion, « il faut [...] qu'elle soit crédible, plausible ou vraisemblable » (Dubet, 2002, p. 24). Lors de deux séances, les situations choisies par les professionnelles mettaient en scène des hommes à la rue depuis plus d'une dizaine d'années, présentant des problèmes de comportement et de santé. Au travers de ces deux récits, nous avons constaté que le réseau professionnel de la maraude et des intervenantes se limitait au secteur de l'urgence et qu'elles sollicitaient de manière privilégiée le SIAO-Urgence pour la prise en charge de ces sans-abris qui leur semblaient dans les situations les plus difficiles. Ces

personnes étaient également orientées vers les urgences médicales et la consultation psychiatrique, l'absence de demande d'aide étant interprétée comme la manifestation d'un trouble psychique. Dans les deux cas, les récits s'achevaient sur un retour à la rue après des hospitalisations et des hébergements de courte durée. Lors des tours de table, les professionnelles ont exprimé plusieurs interprétations de ces situations, insistant à la fois sur l'inadaptation des structures d'accueil d'urgence face à ces problématiques complexes, mais aussi sur les modalités d'orientation de ce type de public. Selon nous, ces interprétations révèlent l'importance de la segmentation et de la hiérarchisation, bien connue dans la littérature sociologique sur le sans-abrisme, entre le secteur de l'urgence sociale (équipes mobiles, accueils de jour, centres d'hébergement d'urgence) et le secteur de l'insertion (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, logement intermédiaire). Malgré différentes réformes visant à instaurer une continuité de l'accueil, l'urgence sociale continue de fonctionner sur le principe de mise à l'abri et le parcours d'hébergement des personnes sans domicile est en général envisagé comme un escalier à gravir (Sahlin, 2005) : l'accès à une structure d'insertion est conditionné à un passage préalable dans l'urgence, puis dans la stabilisation. Les situations rapportées témoignent par ailleurs d'un fort « effet Matthieu » (Merton, 1968) : les personnes les plus démunies sont orientées vers les solutions d'hébergement et de logement les moins durables, et vers l'accompagnement social le plus sommaire (Brousse, 2006). En effet, les hébergements d'urgence et de stabilisation offrent des conditions moindres en termes de prestation (accompagnement social) et de confort que le logement d'insertion : chambres et/ou sanitaire collectifs, peu de possibilité d'appropriation des lieux, règles collectives contraignantes, impossibilité de rester la journée, etc. Sur le territoire, ce cloisonnement entre l'urgence et l'insertion est illustré par le maintien de deux SIAO distincts à Paris¹⁰.

Nous avons questionné, au cours du débat, la mission de « référentes de parcours¹¹ » des maraudeuses consistant à accompagner les sans-abris en fonction de leurs besoins singuliers et non en fonction de cette logique linéaire qui les enferme parfois dans des dispositifs d'urgence : pourquoi, leur avons-nous dit, alors que vous devriez accompagner les personnes vers l'insertion si elles le souhaitent, leur proposez-vous des solutions d'urgence ? Plusieurs éléments peuvent permettre d'interpréter leurs réactions et cet attachement à la logique de l'intégration « en escalier ». D'une part, elle touche à ce que les professionnelles estiment être au cœur de leur métier : l'évaluation des situations sociales et l'accompagnement adapté des personnes. Un des principes qui guident leur travail quotidien consiste en effet à ne mettre en difficulté ni la personne sans-abri qui pourrait ne pas « tenir » dans l'hébergement – c'est-à-dire ne pas y rester ou ne pas y tenir des comportements appropriés – ni l'hébergeur qui serait, lui aussi,

10. Les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation ont pour mission d'améliorer l'orientation et la prise en charge, de rendre plus transparentes et équitables les modalités d'accueil et de coordonner les actrices de la veille sociale, de l'hébergement et du logement pour « fluidifier » l'accès au logement. Si à leur création les volets Insertion et urgence ont pu être pensés comme distincts, un SIAO unique par département est aujourd'hui privilégié.

11. La mission de « référente de parcours » consiste à éviter l'errance institutionnelle et à accompagner la personne dans chacune des étapes de sa prise en charge. Nous proposons cette notion à « Espoir » pour désigner l'une des missions de la maraude qui consiste à pallier les limites et dysfonctionnements du travail partenarial, notamment les orientations non effectives, les ruptures de prise en charge et les renvois d'une institution à une autre.

mis en difficulté dans un tel cas. D'autre part, leurs évaluations sont traitées par les SIAO et les professionnelles peuvent par conséquent avoir le sentiment d'être elles-mêmes évaluées dans une logique d'« évaluation de l'évaluation » (Montalban Aroca, 2014). On observe en effet des stratégies d'autocensure qui limitent la prise de risque dans les orientations formulées pour éviter de voir requalifier leur évaluation. La validation de celle-ci est au contraire perçue comme une reconnaissance de leurs compétences, en plus de faciliter leurs relations à ce partenaire qu'est le SIAO. La reproduction du système d'acteurs par la présence de toutes les professionnelles concernées au sein du dispositif méthodologique de la MAG, permet d'observer directement ces stratégies visant à préserver de « bonnes relations ».

L'attachement à la logique en escalier apparaît ainsi comme une « fiction nécessaire » de l'accès aux droits et à l'hébergement d'une part pour des raisons organisationnelles (saturation des dispositifs¹²), mais aussi parce qu'elle participe d'une logique de reconnaissance des savoirs des intervenantes sociales. Elle renvoie à « une volonté et une nécessité de préserver le sens d'une action et les motifs d'un travail » (Dubet, 2002). Les actrices savent que la logique en escalier enferme et ralentit l'intégration sociale des personnes sans-abri, mais elles continuent de s'y conformer pour préserver la part d'illusion indispensable à leur action et être reconnues dans leur identité d'intervenante sociale. Les discussions au sein du séminaire de recherche-action nous ont permis de mieux prendre en compte ces logiques au fondement de l'inertie de ce mode de fonctionnement du secteur, alors même que les dernières réformes et les nouveaux acteurs institutionnels (comme le SIAO Insertion) incitent les professionnelles à le dépasser. Nous pensons que l'orientation compréhensive de l'analyse, intégrant les motivations des actrices à agir ainsi, a permis l'instauration d'un débat et de rendre notre analyse crédible. En effet, elles ont estimé qu'elle leur permettait de mieux comprendre et d'être mieux à même de résoudre un problème dont elles perçoivent la réalité : dans un contexte où les réformes récentes¹³ encouragent l'accès direct au logement, le retour à la rue, des personnes sans-abri après une orientation vers un hébergement de courte durée ou un soin d'urgence est une vraie difficulté pour l'ensemble des actrices participant au séminaire. Elles ont alors pu envisager des changements de pratiques : elles ont désormais davantage recours au SIAO Insertion et établissent plus de liens avec des partenaires de l'insertion, notamment les CHRS. La maraude interdisciplinaire, en lien avec les professionnelles du service des urgences médicales participant au séminaire, expérimente également une modification de son trajet et de ses horaires dans l'objectif de faire le lien avec l'équipe soignante, de diminuer les renvois mutuels d'institution en institution et la circulation des personnes sans-abri entre urgences médicales et urgences sociales.

12. Selon le baromètre du 115, par exemple, durant l'hiver 2016-2017, moins d'une personne sur deux sollicitant le 115 a pu être hébergée.

13. Stratégie nationale du « Logement d'abord ».

Conclusion

La recherche-action appuyée sur la MAG, telle que nous l'avons pratiquée, met en œuvre une forme de participation des professionnelles à l'élaboration des analyses et nous paraît à mi-chemin entre coconstruction et diffusion de l'analyse sociologique. Pour nous, comme pour elles, les interactions au cours du séminaire ont été une occasion de confronter nos pratiques et nos savoirs. Ce dispositif méthodologique, fortement inductif, nous oblige à travailler sur des situations qui intéressent les participantes et qu'elles choisissent. Les interactions incitent par ailleurs à construire des analyses qui tiennent compte des significations visées par les professionnelles et à délaissier les propositions théoriques qui n'éclaireront pas leurs expériences vécues. Mais la rencontre est aussi une mise à l'épreuve, où chacune cherche à conforter ses propres savoirs et pratiques. Si le dispositif reconnaît la réflexivité de ces professionnelles et leurs capacités critiques et d'interprétation (Chaumont, Franssen et Van Campenhoudt, 2005), il ne remet pas fondamentalement en question notre rôle de sociologues. Plus qu'une véritable méthode de coconstruction, où nous serions, avec elles, sur un pied d'égalité pour la production des connaissances, la MAG en recherche-action se présente en partie comme un dispositif de rencontre et de débat où peuvent s'observer les processus d'appropriation des savoirs sociologiques et la manière dont ils peuvent ou non s'articuler à des changements de pratiques.

Nos apports sociologiques sur le fonctionnement du secteur Accueil-hébergement-insertion, sur le partenariat interprofessionnel et intersectoriel, et *in fine* sur le dispositif de maraude lui-même et sur son contexte de mise en œuvre, interrogent les conditions d'une « évaluation critique » (Moisset, 2012) dans ce contexte de recherche-action. Notre analyse de la segmentation du secteur de l'urgence sociale et du confinement des personnes sans domicile les plus précaires dans les hébergements les plus sommaires nous a permis de construire une analyse partagée car nous avons accordé de l'importance à la manière dont les professionnelles expliquaient leur travail d'évaluation et d'orientation des publics, incluant ainsi leurs savoirs situés dans une perspective plus générale. Un continuum s'est donc établi entre leurs savoirs et les nôtres. Notre analyse s'en est trouvée enrichie. Les professionnelles ont aussi accepté cette perspective sociologique parce qu'elles y ont trouvé des éléments de réponse pour résoudre les problématiques qu'elles rencontrent au quotidien et ont pu envisager, à partir de ces nouvelles connaissances, des changements de pratiques. Au contraire, en situant notre analyse sur la concurrence à un niveau macrosociologique de l'organisation du secteur, nous n'avons pas réussi à établir une continuité avec leurs points de vue et ainsi à trouver un véritable terrain de dialogue avec les professionnelles. C'est parce que nos analyses ne se situaient pas à leur niveau d'action et ne pouvaient alors être rendues opérationnelles dans leurs pratiques qu'elles n'ont pas suscité l'adhésion.

Cette expérience de recherche-action nous a permis d'éprouver, dans une certaine mesure, l'utilité de la sociologie. La mise à l'épreuve de nos analyses critiques l'apparente à une « sociologie publique » (Burawoy, 2006) en la faisant entrer en conversation avec des professionnelles non-sociologues. Elle a par ailleurs conduit à dégager des perspectives pratiques dans un sens qui leur paraît souhaitable, sans toutefois y associer, jusqu'à présent, les publics sans-abris, les plus directement concernés.

marie.loison-leruste@univ-paris13.fr
anne.petiau@buc-ressources.org

Références bibliographiques

- BENQUET M. (2013), *Encaisser ! Enquête en immersion dans la grande distribution*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres ».
- BRESSON M. (2003), « Le lien entre santé mentale et précarité sociale : une fausse évidence », *Cahiers internationaux de sociologie*, 115 (2), p. 311-326.
- BROUSSE C. (2006), « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », *Économie et statistique*, 391-392, p. 15-34.
- BURAWOY M. (2006), *Pour la sociologie publique*, *Socio-Logos*, 1, consulté le 18 mai 2018 (<http://journals.openedition.org/socio-logos/11>).
- DAMON J. (2002), *La question SDF, critique d'une action publique*, Paris, PUF.
- DUBET F. (2002), « Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ? », *Éducation et société*, 1 (9).
- GREENWOOD D. et LEVIN M. (1998), *Introduction to Action Research. Social Research for Social Change*, Thousand Oaks (Ca.), Sage Publications.
- HELY M. (2009), *Les Métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».
- HELY M. et LOISON-LERUSTE M. (2013), « Des entreprises associatives en concurrence : le cas de la lutte contre l'exclusion », dans M. Hély et M. Simonet, *Le Travail associatif*, Paris, Presses universitaires de Nanterre, p. 191-207.
- LAPORTE A. et CHAUVIN P. (dir.) (2010), *La Santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Île-de-France (Samenta). Premiers résultats* [<https://www.hal.inserm.fr/inserm-00471925>].
- LOISON-LERUSTE M. (2015), « Au cœur de l'exclusion. Enquête auprès des salariés d'Emmaüs », *Sociologie*, 4 (6), p. 359-376.
- MERCUEL A. (2012), *Souffrance psychique des sans-abris*, Paris, Odile Jacob.
- MERTON R. K. (1968), « The Matthew Effect », *Science*, 159 (3810), p. 56-63.
- MOISSET P. (2012), « Un certain métier de sociologue ou la possibilité d'une évaluation critique », *Sociologies Pratiques*, 24 (1), p. 114-125.
- MONTALBAN AROCA V. (2014), « Une juste distribution des places ? Les services intégrés de l'accueil et de l'orientation », *Le Sociographe*, 48.
- PETIAU A. et POURTAU L. (2014), *Vivre en squat. Une bohème populaire au XX^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS.
- PETIAU A. (2018), « Frontières spatiales, temporelles et professionnelles dans l'accompagnement social et médical des personnes sans-abri : une étude de cas », *Espaces et sociétés*, à paraître.
- SAHLIN I. (2005), « The Staircase of Transition », *Innovation, The European Journal of Social Sciences*, 18 (2), p. 115-136.
- TCHERNONOG V. (2012), « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales*, 4 (172), p. 11-18.
- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT J.-M. et FRANSSSEN A. (2005), *La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod.
- WARIN P. (2016), *Le Non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- YAOUANCQ F. et al. (2013), « L'hébergement des sans domicile en 2012 », *INSEE Première*, 1455.